

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 13 novembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 6/11/2025

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Guy NOGRET.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU. Alexandre RAMBAUD.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N° 2025-066 Location de terres agricoles année 2025

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que la commune loue les terrains suivants situés :

- La Foye : section AK n° 292 et 294, d'une contenance de 1ha 76a 93ca à Mr Loïc BOISSONNEAU, le Cou 79240 LARGEASSE
- Bourbier : section AP n° 119, 120, 332 et 381, d'une contenance de 1ha 48a 37ca au GAEC La Petite Emarière de Traves 79240
- Bourbier : section AP n° 116, d'une contenance de 51a 99ca à Mr et Mme LE COSSEC Simon, la Pesinière 79240 LARGEASSE.

L'indice préfectoral est de 123,06, ce qui donne un montant à l'hectare pour 2025 de 141,77€ (soit + 0,42% par rapport à l'année 2024)

Pour Mr Loic BOISSONNEAU, un loyer de **250,83 €**

Pour le GAEC La petite Emarière, un loyer de **210,34 €**

Pour Mr et Mme LE COSSEC, un loyer de **73,71 €**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 13 novembre 2025

Secrétaire de séance
Cécile SAUVETRE

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

